

**CONCOURS INTERNE SPÉCIAL DE CONTRÔLEUR
DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION
ET DE LA RÉPRESSION DES FRAUDES
DU 24 SEPTEMBRE 2009**

ÉPREUVE N° 2

Réponse à des questions portant sur un ou plusieurs textes de caractère général.

Durée : deux heures – coefficient 3

Le dossier comporte 8 pages

Questions

1. Selon l'auteur du rapport, quels éléments justifient-ils une réforme du lycée ?.....(12 points)
2. Selon vous, quelles sont les raisons de la dévalorisation de la voie technologique ?.....(8 points)

I. Redéfinir le rôle du lycée

a) Les trois objectifs du lycée

Un consensus apparent existe sur les trois objectifs du lycée qu'il convient de combiner étroitement :

- **la transmission des savoirs et des connaissances**, selon des parcours de formation dont la cohérence intellectuelle doit être respectée et qui s'ancrent dans l'étude de disciplines universitaires ;
- **la construction progressive de leur citoyenneté** par ces jeunes adultes en devenir que sont les lycéens, grâce à l'émancipation intellectuelle et sociale que procurent le développement de l'esprit critique et la maîtrise d'une culture commune; cette émancipation et cette culture donneront sens à la vie des futurs adultes, comme personnes, comme acteurs sociaux et comme travailleurs ;
- **la préparation à l'insertion professionnelle**: à court terme pour la majorité des bacheliers professionnels; à moyen terme pour la majorité des bacheliers technologiques (Bac + 2 au moins); à plus long terme pour la majorité des bacheliers généraux (Bac + 3 au moins).

b) Derrière ces objectifs, d'intenses débats

1 - La transmission des savoirs, l'appropriation d'une culture commune et la construction de l'esprit critique

- Quels sont les savoirs qui doivent être transmis ? C'est la question des matières, **des disciplines**. Pour chaque savoir, pour chaque matière, l'enseignement doit-il être obligatoire pour tous les lycéens ou au contraire les lycéens ont-ils un choix discipline par discipline ? C'est la question du tronc commun. Ce choix est-il orienté ou totalement libre ? C'est la problématique des séries, des options, lourdes ou non et des spécialités.

- Quelle est l'ampleur des savoirs qui doivent être transmis et acquis ? C'est la question **des programmes**, élaborés par discipline ou groupe de disciplines, et jugés le plus souvent très lourds par les professeurs et les lycéens, compte tenu du temps imparti (nombre d'heures d'enseignement mais aussi nombre d'élèves par classe).

- Comment ces savoirs doivent-ils être transmis ? C'est la question de **la pédagogie**. Avec quels objectifs d'acquisition ? Quelle attention portée à l'autonomie des élèves ? Quel équilibre entre la supposée couverture du programme et la réalité des connaissances acquises ?

- Comment effectuer **les changements de programme** ? Selon quels critères ? Avec quel degré de concertation et quels objectifs ?

- Comment organiser la cohérence d'ensemble de la formation intellectuelle acquise par les lycéens ? **Quelles passerelles** doivent-elles et peuvent elles être construites entre les disciplines, et comment ? Quels nouveaux apprentissages sont-ils rendus nécessaires ? L'institution a-t-elle la capacité de les mettre en oeuvre ?

- Quand et comment convient-il d'évaluer les savoirs acquis par les lycéens tout au long de l'année ? Au moment du passage d'une année à l'autre, au moment du Bac ?

Les désaccords multiples et profonds entre les adultes sur ces questions très difficiles se résolvent le plus souvent au détriment des lycéens : dans l'impossibilité politique de choisir, **les gouvernements ajoutent les matières aux disciplines, les heures aux heures** et les lycéens ploient sous une charge de travail à laquelle ils ne sont pas préparés s'ils n'en comprennent pas le sens, et pour laquelle ils ne sont pas armés.

A chaque projet d'évolution dans le choix des disciplines, dans le temps consacré à chacune d'entre elles, dans l'existence ou non d'une épreuve du baccalauréat, se créent ou se recréent de très puissantes forces d'influences pour « défendre », « préserver », « sauver » les lettres, les mathématiques, la physique, les sciences économiques et sociales, les TPE, l'EPS, les options, etc. Les différentes académies sont saisies, les intellectuels s'engagent, l'émotion et l'indignation s'emparent des médias.

Les lycéens assistent à ces débats infinis, perplexes, inquiets ou engagés. Les parents aussi, souvent dans le désarroi.

2 - La construction de la citoyenneté, l'engagement lycéen, l'accès aux arts et à la culture et à l'Education physique et sportive

Pendant leurs années d'études au lycée, la plupart des jeunes deviennent majeurs et prennent pleine possession de leurs droits et devoirs. Mais par delà ce changement de statut juridique, les années qui mènent du collège au Bac sont celles où se forge – ou pas – **la citoyenneté : par l'accès au savoir et à la culture, source d'émancipation intellectuelle et sociale**; par la préparation à l'insertion professionnelle qui constitue en elle-même une des facettes de la citoyenneté; mais aussi par l'engagement propre aux lycéens. Or, les lycées structurent de façon extrêmement diverse les activités qui participent de cette construction citoyenne.

Cette culture commune qui dépasse les seuls apprentissages en classe doit être une des finalités du **lycée comme lieu de vie, comme tremplin de l'égalité des chances, comme temps de la construction de soi et d'apprentissage de l'altérité**. Si je me réfère à ce que j'ai entendu lors des tables rondes, c'est plutôt un point de consensus. L'hétérogénéité sociale plus marquée des élèves entrant au lycée fait en effet de l'accès à la culture, à la musique, aux arts et aux pratiques artistiques un enjeu de société de premier ordre. Si l'on veut que cet accès soit le plus équitable possible sur l'ensemble du territoire, il faut prendre résolument appui sur le lycée qui offre à la fois un espace et un temps uniques pour développer une politique volontariste en la matière, à destination du plus grand nombre de jeunes adultes. La possibilité de découvrir des créations contemporaines tout comme le patrimoine classique, d'apprendre à comprendre les oeuvres sont un élément fondamental. Les rencontres avec les artistes, les stages sous leur direction offrent des possibilités souvent précieuses pour aiguïser la curiosité intellectuelle et sensible des élèves. La culture et les arts sont par excellence un espace de confrontation avec l'altérité, de formation de l'esprit critique, d'ouverture au monde, de débat et donnent la possibilité aux élèves comme aux adultes de partager une expérience. La communauté civique s'y déploie. A un âge et dans un contexte où bien des jeunes éprouvent une difficulté réelle à imaginer et trouver leur place dans la société, **la culture et les arts offrent un ressort pour chercher et construire son identité dans un espace de liberté**.

Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si les recruteurs sont attentifs, au-delà du parcours de formation et du diplôme, aux activités menées parallèlement aux études par l'individu; elles nourrissent tout autant sa personnalité, son ouverture aux autres, sa capacité à vivre en collectivité, sa sensibilité et sa capacité d'adaptation.

3 - La préparation à l'insertion professionnelle

Cette question, délicate entre toutes, se pose différemment selon la voie suivie au lycée (professionnelle, technologique et générale). Mais bien des lycéens souhaiteraient des réponses communes. Elle est traitée en détail avec la question de l'orientation.

Il convient cependant de souligner ici que des appréciations différentes coexistent difficilement sur l'importance relative qu'il faut donner aux deux objectifs de transmission des savoirs et de préparation à la vie professionnelle.

Un très grand nombre de professeurs qui enseignent dans la voie générale et beaucoup de ceux qui enseignent les disciplines générales au sein de la voie technologique sont extrêmement attachés au caractère désintéressé, « gratuit » de l'étude de leurs disciplines. Leur enseignement n'est pas directement « professionnalisant » et n'a pas vocation à l'être.

Ils se heurtent parfois à l'incompréhension de lycéens qui s'interrogent sur le sens et l'intérêt de l'étude de ces disciplines : « à quoi cela va-t-il me servir ? », « à quoi ça sert ? », entend-on souvent dire par ces lycéens.

De leur côté, certains parents, particulièrement inquiets des perspectives d'emploi de leurs enfants, poussent au caractère « utilitaire » des enseignements reçus.

Enfin, plusieurs professeurs rencontrés, notamment en philosophie et en sciences économiques et sociales, estiment que leur enseignement a pour vocation de développer suffisamment **l'esprit critique** de leurs élèves pour que ceux-ci soient préparés non pas à s'intégrer dans le monde tel qu'il est mais soient au contraire préparés à changer le monde d'aujourd'hui.

c) Tous les jeunes doivent-ils aller au lycée ?

La loi de 1989, portée par Lionel Jospin, dispose dans son article 8 alinéa 8 que « le choix de l'orientation est de la responsabilité de la famille ou de l'élève quand celui-ci est majeur » Elle fixe, dans le rapport qui lui est annexé, un objectif de 80% d'élèves à conduire au niveau du baccalauréat.

Et pourtant, « *Il y a au lycée des élèves qui ne devraient pas s'y trouver* » entend-on souvent dire. Par des professeurs le plus souvent, mais aussi par des lycéens ou des parents. Quels sont les arguments invoqués par celles et ceux qui, en conscience, portent ce jugement ?

Ces élèves qui ne devraient pas se retrouver au lycée général et technologique, et donc qu'on voudrait voir ailleurs (c'est-à-dire redoublants au collège ou bien orientés en lycée professionnel), « n'ont pas le niveau » - c'est la formulation la plus directe – ou encore « ne maîtrisent pas le socle commun de connaissances et de compétences » qui aurait dû être construit tout au long de la scolarité au collège – cette formulation est plus « Education Nationale ». Ce qui frappe le plus dans les insuffisances déplorées ? L'absence de maîtrise des fondamentaux de la langue française, plus souvent encore à l'écrit qu'à l'oral. Le manque de méthode de travail. Et la très grande difficulté à affronter la somme de travail nécessaire pour réussir des études au lycée général et technologique.

Pourquoi les jeunes dont on estime ainsi que leur place n'est pas au lycée général et technologique s'y retrouvent-ils ? Parce que « on fait du chiffre » en fin de 3^{ème}, c'est-à-dire qu'on laisse passer en 2^{nde} générale et technologique des élèves dont le conseil de classe trouve pourtant le niveau « très juste ».

Parce que les parents n'ont pas « respecté les décisions du conseil de classe » : ils ont fait appel et ont réussi à obtenir l'admission au lycée. Parce que, de toutes façons, il n'y a pas de place au collège pour les redoublants. Parce que pour bien des familles, l'orientation en lycée professionnel est vécue comme un échec intellectuel et social.

II. Accompagner l'orientation des élèves

a) Une orientation subie, conséquence d'une information insuffisante et orientée

Les lycéens ont bien du mal à déterminer quel avenir professionnel leur ouvrent les voies et les filières.

En dépit de l'action volontariste et minutieuse de bien des équipes éducatives, l'orientation aujourd'hui se fait massivement par défaut, à l'aune du seul bulletin scolaire et masque souvent une simple sélection. Il en résulte une hiérarchie des filières fortement corrélée au niveau scolaire et à l'appartenance socioculturelle des élèves qui y étudient.

Le cloisonnement des filières et la disparition dans les faits des passerelles et des classes d'adaptation qui permettent de changer d'orientation contribuent à **la rigidité du système** et au peu de prise en compte de l'individu, de son goût, de son potentiel réel et de son droit à l'erreur.

A cela s'ajoute une information sur les possibilités de formation dès la troisième et au cours des années lycée, inégalement assumée par l'institution, qui varie en fonction des établissements et des adultes qui ont en charge la transmission de l'information. Du côté des familles et des élèves, l'appropriation est inégale et l'environnement socioculturel pèse également, mettant en échec l'idéal républicain d'égalité des chances.

Le travers majeur de l'orientation telle qu'elle se pratique aujourd'hui tient pour partie à une approche gestionnaire qui, si elle permet de répondre quantitativement à l'accès de davantage de jeunes à un niveau d'études supérieures et de gérer tant bien que mal la formation de cohortes de centaines de milliers d'élèves à chaque niveau, lui donne aussi une logique réductrice. Elle laisse, sauf pour la part des élèves qui réussissent dans le système scolaire actuel, peu de place à l'individu et à la maturation. Elle est ainsi une cause majeure du malaise des lycéens qui la subissent. Bien des élèves la vivent même comme une contradiction entre les idéaux républicains qu'on leur a enseignés au collège, d'égal accès à l'éducation, d'égalité des chances, de promotion sociale par les études et par l'effort, et leur expérience intime du système scolaire.

Le système d'orientation aujourd'hui contribue à éloigner le jeune et futur citoyen, de la République.

b) Quel rôle doit avoir la classe de seconde ?

Ce sujet fait tant débat, d'abord parce que, pour l'adolescent qui y entre, elle est celle de la découverte, souvent redoutable, de la différence entre le niveau d'exigence du collège et celui du lycée. Combien de lycéens ne soulignent-ils pas que la « marche » est incroyablement élevée entre les deux degrés de l'enseignement secondaire ? Certains professeurs aussi, et beaucoup de parents. Ensuite, et sans doute est-ce l'une des conséquences de cette difficulté, le taux de redoublement reste élevé en fin de seconde (13,3%). **Le redoublement** s'effectue soit à l'instigation du conseil de classe, soit au contraire pour refuser l'orientation proposée, c'est-à-dire l'orientation vers la voie technologique.

Bien souvent, le redoublement ne permet pas à l'élève d'accéder à la voie générale : **il ou elle entre en 1^{ère} technologique, en ayant perdu un an et beaucoup d'estime de soi.** Ce qui est absurde parce que justement la voie technologique est l'une des grandes réussites du lycée, un des grands vecteurs de la démocratisation réussie du lycée.

La troisième raison pour laquelle la classe de 2^{nde} fait tant débat tient à **son caractère « indéterminé » ou pas.** La classe de 2^{nde} est en principe « indéterminée », c'est-à-dire que sa vocation est d'être la première année des 3 qui composent, avec la classe de 1^{ère} et la classe de Terminale, le second degré de l'enseignement secondaire, et une année générale, commune à tous les lycéens du LGT avant un début de spécialisation en classes de 1^{ère} et de Terminale. L'idée est que les lycéens continuent après le collège d'acquérir une même culture avant de spécialiser leur choix.

La réalité est un peu différente, bien sûr. Car, dès le début de l'année de 2^{nde}, et sans doute même dès la fin du collège pour les élèves admis avec réserve au LGT, se trouve en jeu l'orientation soit vers la voie générale soit vers la voie technologique.

Et chacun sait que ces deux voies ne sont pas placées à égalité dans la représentation sociale : être orienté en « techno » est souvent – pas toujours – vécu comme un échec, comme l'est, en fin de 3^{ème}, l'orientation vers le lycée professionnel.

c) La préparation à l'insertion professionnelle

Cette question, délicate entre toutes, se pose différemment selon la voie suivie au lycée (professionnelle, technologique et générale). Mais bien des lycéens souhaiteraient des réponses communes.

Le lycée professionnel conduit en principe à l'insertion professionnelle directement après le CAP, le BEP et, désormais à titre principal, le Baccalauréat professionnel. Les poursuites d'études sont possibles mais en principe peu nombreuses, dans des filières professionnelles post Bac de type BTS.

1 - Quels sont les problèmes qui se posent cependant à ces bacheliers ?

D'abord et avant tout, le système éducatif français dévalorise assez systématiquement la voie professionnelle d'abord, la voie technologique ensuite. Plutôt que de penser à égalité ces trois voies d'accès tout à la fois au Bac, à la poursuite d'études et/ou à l'insertion professionnelle, **l'information et l'orientation organisent une mésestime de soi** des lycéens à qui l'on explique assez tranquillement qu'ils doivent s'engager dans l'une puis l'autre voie parce qu'ils ne sont « pas assez bons », en fin de 3^{ème} pour accéder au lycée général et technologique, en fin de 2^{nde} pour poursuivre dans la voie générale.

Cette dévalorisation de la voie technologique entraîne une désaffection pour les filières industrielles: le déclin démographique de celles-ci est comme programmé; les professeurs de technologie ne parviennent pas à faire passer le message que les STI suivies d'une poursuite d'études sont gages de réussite scolaire, d'estime de soi et d'insertion professionnelle facilitée. Ils ne sont pas aidés par leur Ministère.

Les gisements d'emplois existent en France et ne sont pas connus. Des entreprises, des secteurs économiques entiers ne parviennent pas à embaucher faute de diplômés qualifiés quand tant de diplômés ne trouvent pas d'emplois. (...)

La crise continue des 1^{ers} cycles universitaires conduit de nombreux bacheliers généraux à se presser aux portes des BTS et des IUT; la sélection parfois draconienne à l'entrée, surtout en IUT, de ces cycles courts conduit dans bien des domaines, surtout tertiaires, à l'éviction de bacheliers technologiques au profit des bacheliers généraux. Et les bacheliers technologiques s'en trouvent réduits à s'inscrire à l'université dans des 1^{ers} cycles généraux où ils échouent en grand nombre.

2 - La question de l'insertion professionnelle se pose-t-elle pour les Bacheliers de la voie générale ?

On pourrait penser que non, dans la mesure où ces bacheliers poursuivent en principe des études après le Bac, soit à l'université, soit dans les classes préparatoires aux grandes écoles (C.P.G.E.). Pourtant, il n'en est rien.

Les bacheliers généraux sont en réalité assez souvent inquiets de leur avenir professionnel. Certes, pas pour tout de suite. Mais voici ce qu'ils expriment.

- Les lycéens ont bien du mal à déterminer quel avenir professionnel leur ouvrent les séries de la voie générale.

- Les lycéens de la voie générale ne se sentent pas forcément mieux informés sur les cursus universitaires que les lycéens de la voie technologique. Ne l'étant guère sur les cursus, ils ne le sont pas sur les débouchés professionnels. Echappent partiellement à cette méconnaissance les cursus de droit, de médecine et ceux qui mènent à l'enseignement (IUFM).

- Les lycéens de la voie générale sont relativement mieux informés sur les CPGE, surtout s'il en existe dans leur lycée, et les écoles, mais en réalité assez peu sur les débouchés professionnels qui suivent les études dans celles-ci. Ce qui n'est pas grave pour les prépas scientifiques et les prépas commerciales – les élèves de ces CPGE sont presque tous reçus à un concours. Ce qui l'est beaucoup plus pour les préparations littéraires. 1 élève sur 10 est reçu au concours.

- Un point spécifique doit être mentionné concernant l'insertion professionnelle des bacheliers L. Une nette majorité d'entre eux s'inscrit à l'université, dans les filières de sciences humaines et sociales. 80 % des lycéens de L sont des lycéennes.

Beaucoup d'entre elles se destinent à l'enseignement. Elles ne sont aujourd'hui pas du tout indifférentes à la réforme des IUFM et à la baisse vertigineuse du nombre des postes mis aux concours de recrutement des enseignants.

Pour ces différentes raisons, **la question de l'insertion professionnelle se trouve intimement imbriquée dans celles du rééquilibrage des voies et séries et celles de l'orientation qui, aujourd'hui plus que jamais portent, elles aussi, la question du sens et des finalités du lycée.**

III. Rééquilibrer les voies et les séries

Dans les esprits, comme dans la réalité des conseils d'orientation et des décisions des conseils de classe, voies et séries sont hiérarchisées.

L'admission en voie générale est considérée comme une plus grande preuve de valeur que l'admission en voie technologique.

Dans la voie générale, l'admission en série S est considérée comme un brevet de réussite et de qualité; l'admission en série ES comme convenable; le plus souvent l'admission en L est destinée aux lycéens – ou plutôt aux lycéennes – qui peuvent certes demeurer dans la voie générale mais sans être appelés à briller particulièrement. Cette situation est ancienne. **La réforme des séries décidée en 1992 a aggravé le déclin démographique de la voie littéraire, alors que les intentions des auteurs étaient exactement contraires.**

a) La prédominance de la série S, dans l'esprit du temps ou à rebours de l'idéal républicain ?

La série S accueille la moitié des lycéens de la voie générale et se trouve considérée à la fois comme la série la plus généraliste et celle où sont orientés les meilleurs élèves.

Beaucoup de lycéens, de parents, de professeurs et de hauts fonctionnaires ne trouvent pas la prééminence de la série S si problématique. Certains s'irritent d'ailleurs du procès fait à cette série. Ce sont souvent des lycéens de la série S et des parents de lycéens admis en S. Ce point est important puisque la moitié des lycéens « généraux » sont en S... S'ajoutent aux partisans du statu quo, des personnalités soulignant que dans les sociétés contemporaines, il est bien naturel qu'un nombre important de jeunes se forme dans les matières scientifiques...

Il est pourtant des raisons de ne pas se satisfaire du déséquilibre actuel.

1 - L'excessive prépondérance de la série S dévalorise de fait à la fois les séries de la voie technologique – et tout spécialement les séries industrielles – et les autres séries de la voie générale, tout spécialement la série L

La série L est trop souvent considérée aujourd'hui comme une orientation par défaut où se retrouvent celles et ceux qui n'ont été acceptés ni en S ni en ES.

Les lycéens qui y sont admis sont parfois considérés comme moins investis dans leurs études (le nombre d'heures de cours par semaine est sensiblement moins élevé que dans les séries S et ES). Les débouchés sont présentés comme beaucoup moins ouverts aussi bien pour les poursuites d'études post-Bac que pour l'insertion professionnelle. Enfin, dans une société qui prône la parité homme/femme, **80% des lycéens de L sont des lycéennes.**

On peut, par ailleurs, s'interroger sur une orientation si précoce de jeunes dans une série où la place de la culture scientifique est si faible, où il est possible d'abandonner les mathématiques et les enseignements scientifiques dès la fin de la 1^{ère}, où le niveau d'exigence dans les disciplines scientifiques est si éloigné de celui des séries S et ES. Et ce alors même que les progrès scientifiques et technologiques modifient profondément et rapidement nos sociétés. Alors même que dans l'idée d'humanisme ou d'humanités, les sciences, les technologies, les lettres et les arts sont intimement liés. Et alors même qu'en S, l'enseignement demeure très généraliste, sans impasse sur les enseignements de Français, de Philosophie, d'Histoire et de Géographie.

La série ES semble en revanche avoir trouvé un point d'équilibre entre les différentes disciplines. Malgré tout, la « dévalorisation » relative des ES et des L n'est pas forcément constructive pour l'estime de soi qui est l'un des principaux moteurs de la réussite scolaire, ni pour la motivation à « travailler dur ».

2 - L'excessive généralité de la série S porte atteinte aux besoins d'élèves puis d'étudiants dotés d'une véritable maîtrise scientifique

La série S est peut-être considérée comme celle des « meilleurs élèves » en fin de 2^{nde} mais elle a, en embrassant très large, affecté le niveau moyen d'exigence intellectuelle dans les disciplines scientifiques. Beaucoup de lycéens de 2^{nde} se battent (eux et surtout leurs parents) pour obtenir une admission en S, moins par « vocation scientifique » que parce qu'ils entendent retarder le plus possible l'heure des véritables choix et s'assurer qu'aucune porte ne leur sera fermée.

De ce fait, les professeurs des matières scientifiques se retrouvent devant des classes hétérogènes auxquelles ils sont contraints de s'adapter. Avec pour résultat, outre parfois leur propre démotivation, les interrogations des professeurs de CPGE comme des professeurs des universités qui reçoivent des bacheliers « scientifiques » dont ils ne trouvent pas le niveau très fameux dans ce qui devait être leur domaine de spécialisation.

3 - Le déséquilibre des voies générale et technologique provoqué par la série S se répercute sur l'enseignement post Bac, dans les classes des lycées comme à l'université

Etre admis en S, c'est être assuré que toutes les orientations post-bac sont possibles – y compris dans les CPGE littéraires, y compris à l'université dans toutes les disciplines – puisque ce n'est pas la spécialisation qui compte mais le niveau de capacité de travail et de réussite scolaire présumés chez les bacheliers S.

Tandis que le futur bachelier L peut à juste titre estimer que bien des poursuites d'études post-bac lui sont à tout jamais fermées. Alors même qu'il ou elle aura durement travaillé, que ses professeurs comme les correcteurs des épreuves du Bac auront été particulièrement exigeants, et qu'il est classiquement plus difficile d'obtenir des notes élevées dans les matières « littéraires » que dans les matières scientifiques.

Le choix de la série S est donc pour une partie des lycéens également un choix par défaut. Ce déséquilibre se manifeste dans tous les secteurs de l'enseignement post Bac.

En Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles (CGPE) d'abord. Pour les préparations commerciales, les Bacheliers S concurrencent les bacheliers ES, ce qui peut se comprendre compte tenu du degré d'exigence dans les épreuves scientifiques des concours mais ce qui déstabilise tout de même un peu la série ES. De façon plus surprenante, les CPGE dites littéraires ont organisé à travers la filière « B/L » le recrutement de bacheliers S. Ce qui est une manière de souligner que « les meilleurs littéraires se trouvent en S ».

En BTS, filière de formation conçue pour les bacheliers technologiques et à vocation d'insertion professionnelle à Bac + 2, les Bacheliers S sont recrutés de préférence aux titulaires du bac technologique tertiaire. Ceux-là même qui, ainsi évincés, se retrouvent à l'université dans des filières générales longues où ils rencontrent un taux d'échec particulièrement élevé.

Enfin, les IUT, autre filière technologique courte mais organisée au sein de l'université alors que les BTS sont organisés dans les lycées, ont été érigés en grandes écoles, très sélectives, malthusiennes et très souvent, au détriment des bacheliers technologiques tertiaires.

b) La distinction entre voie générale et voie technologique, source de progrès démocratique ou arme de reproduction sociale ?

Plus d'un lycéen sur quatre poursuit ses études dans la filière technologique. Pour autant, être orienté en « techno » en fin de 2nde est considéré par beaucoup comme un signal négatif envoyé aux lycéens et aux familles par les professeurs.

Partant de ce constat, les différents acteurs du monde de l'Education nationale ont des positions très partagées, et pour tout dire contradictoires, sur ce qu'il convient de faire pour y remédier.

Pour les uns, la voie technologique est absolument nécessaire pour se « débarrasser » d'élèves qui n'ont rien à faire dans le bon vieux lycée classique d'antan, auquel la « massification a déjà porté tant de coups ». Et pour cette raison il faut la maintenir. **Pour ceux-là effectivement, la voie technologique est une voie d'éviction, nécessaire et assumée comme telle.**

Pour d'autres, le maintien d'une voie technologique spécifique, nettement différenciée de la voie générale, est au contraire la condition sine qua non pour continuer de démocratiser l'accès réussi au Bac, et même pour ne pas prendre le risque d'un retour en arrière. Effectivement, la voie technologique est celle qui a permis, avec le lycée professionnel, d'augmenter très significativement la proportion d'une classe d'âge qui réussit le Bac. La proportion de bacheliers « généraux » stagne depuis plus d'une décennie. Les méthodes pédagogiques employées par les professeurs de cette voie font plus appel au raisonnement inductif et à l'expérimentation que dans la voie générale où sont privilégiés le raisonnement hypothético-déductif et l'abstraction. Pour ces professeurs, ce choix pédagogique convient bien à des élèves qui seraient beaucoup moins à l'aise, et donc en difficulté, dans la voie générale.

Pour d'autres enfin, le maintien de la distinction entre voie générale et voie technologique est la source directe de l'inégalité sociale instituée par le lycée entre les lycéens, inégalité dans les têtes mais surtout inégalité qui se traduit ensuite dans les possibilités d'études post-bac et dans l'accès aux différents segments du marché du travail, niveaux de responsabilité et niveaux de salaire.

L'aboutissement logique de la longue marche vers la démocratisation du lycée passerait alors par une véritable intégration de tous les lycéens dans un véritable lycée général, conduisant à un Bac unifié, où ne seraient plus distingués, et donc triés, les Bac « techno » et les Bacs généraux.

« Préconisations sur la réforme du Lycée » par Richard Descoings Juin 2009 (extraits)